



DIRIGEANTS DE DEMAIN, LE NOUVEAU PROGRAMME D'APPUI À L'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE DES 16-35 ANS DU COMITÉ NATIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF FRANÇAIS

Lauréat du Fonds de dotation Impact 2024, le programme Dirigeants de demain du CNOSF a pour ambition d'accompagner les bénévoles et futurs bénévoles qui souhaitent accéder à des fonctions de dirigeants associatifs au sein du Mouvement sportif, du club jusqu'aux instances d'une Fédération. A travers ce programme, le CNOSF souhaite accompagner les trajectoires de jeunes engagés et leur prise de responsabilité dans le tissu bénévole du Mouvement associatif sportif. Ce programme n'a pas vocation à se substituer aux dispositifs existants de formation des bénévoles mais à les compléter.

30

Bénéficiaires seront retenus en 2023, dans le cadre de la phase nationale

7

modules thématiques avec des témoignages et des contenus de formation originaux

2

Temps de rassemblements seront organisés pour rencontrer les acteurs du Mouvement sportif fédéré.




UNE MESURE FORTE DE LA MANDATURE

« Faire de l'engagement associatif et citoyen un marqueur fort de la contribution du CNOSF à la vie de nos clubs, comités et ligues et fédérations membres » est une mesure forte du Programme de la mandature. En 2022, le CNOSF a lancé le « Club des 300 », un dispositif pour accompagner les femmes aux fonctions de dirigeantes du mouvement sportif et répondre aux objectifs de parité imposées par la loi à vu le jour. Aujourd'hui, le CNOSF, avec le programme « Dirigeants de demain » entend être un atout complémentaire pour **favoriser l'émergence, à terme, d'une nouvelle génération de dirigeants.**



QUI PEUT CANDIDATER ?

TOUTES PERSONNES DE 16 – 35 ANS

Mobilisées au quotidien dans une organisation sportive fédérée à travers :

-  une fonction bénévole non électorale ou électorale de rayonnement régional et/ou national au sein d'une organisation sportive fédérée et membre du CNO
-  ou une fonction d'arbitre (niveau régional ou national)
-  ou est inscrit sur une liste SHN à la date de la candidature

Mobilisées dans un autre secteur associatif et souhaitant se rapprocher d'une fonction dirigeante dans le secteur sportif. Elles peuvent être issues :

-  d'une association de rayonnement régional et/ou national hors mouvement sportif fédéré,
-  ou d'une coordination ou tête de réseau associative hors mouvement sportif

Ou inscrites dans un parcours d'Engagement (Service Civique, Corps Européen de Solidarité, Volontariat de Solidarité Internationale ; etc.)

COMMENT CANDIDATER ?

Chaque candidat devra présenter une candidature soutenue par un organisme prescripteur, et s'inscrire dans un projet global porté avec celui-ci. Les candidatures devront décrire le parcours d'engagement du/de la candidat.e, ses motivations, ainsi que les dispositions mises en œuvre par l'organisme prescripteur dans le suivi du candidat en amont et en aval du dispositif « **Dirigeants de demain** ».

Les publics cibles et modalités de candidature sont précisées dans le [règlement de candidature](#).

Les candidatures sont à soumettre par l'intermédiaire du [formulaire suivant](#), **avant le 25 mars 2023, à 23h59**.

Le lancement aura lieu à Paris les 15 et 16 avril 2023.

L'ensemble du dispositif est accessible gratuitement pour les bénéficiaires.

Pour toute question : dirigeantsdedemain@cno.org